Challenges Internes Riwa Jogging & Trail 2027

Révision du règlement:

Version 1 : version initiale

Contexte et évolution

Le règlement du challenge 2027 est dans la lignée des éditions précédentes.
Le calendrier du challenge **"Régularité"** sera publié en 3 fois **(novembre, janvier et juin)** afin d'obtenir un maximum de dates définitives lors de la publication.
Le challenge **"Trail"** sera limité au 30 septembre et ne reprendra plus que les trails avec label "Trail Court", "Trail long" et "Trail Ultra" suivant les critères Betrail; les courses natures XL ne seront plus prises en compte.
Le challenge **"Rapidité"** suivra l'évolution du challenge du Brabant Wallon.

Règlement général

1. Les challenges internes Jogging & Trail sont ouverts à tous les membres du Riwa de plus de 16 ans en ordre de cotisation.
2. Les challenges se déroulent sur la saison athlétique du **1er novembre 2026 au 31 octobre 2027**, seules les épreuves où le membre du Riwa est effectivement en ordre de cotisation seront prises en compte.
3. Les participants aux challenges Internes doivent courir sous le nom de club/équipe **"Riwa"**. Les variantes liées à un sponsoring externe sont acceptées pour autant que le nom Riwa soit mentionné. Certaines exceptions sont acceptées (courir pour une entreprise ou une association) mais ne peuvent être systématiques
4. Les résultats sont enregistrés et publiés régulièrement par la commission « Jogging & Trail ». Les participants aux différentes épreuves sont tenus de contrôler que tous les résultats sont effectivement pris en compte selon le règlement.
5. Toute contestation doit être envoyée à l'adresse mail : riwajoggingtrail@gmail.com
6. La commission « Jogging & Trail » est seule juge pour les cas non prévus par le présent règlement.
    a. En dérogation à ce qui précède, les impositions gouvernementales prévalent sur les décisions de la commission.
    b. Dans la mesure du possible, la commission « Jogging & Trail » adaptera le présent règlement pour maintenir l'équité entre les participants. Le cas extrême étant l'annulation pure et simple du challenge interne.
    c. La commission se réserve le droit de suspendre les différents challenges lors des épisodes caniculaires.
7. Les récompenses en fin de challenge seront traitées avec la plus grande parité entre les dames et les hommes.

Challenge Rapidité

Le challenge Rapidité, basé sur le calendrier du challenge du Brabant Wallon est en suspens dans l'attente de publication sur la nouvelle mouture de ce challenge.

1. Le challenge « Rapidité » est jugé sur les résultats obtenus sur les épreuves jogging du challenge du Brabant Wallon à l'exception du jogging du Buchet. Seule la course principale est prise en compte.
    a. Si, pour des raisons sanitaires, la course est organisée sur plusieurs jours avec balisage du parcours réel, ou si la course est organisée avec départs libres ou par vagues le jour prévu sur le parcours réel, le résultat sera également pris en compte.
2. Les points sont calculés sur base de la vitesse (en km/h) réalisée sur chaque course : vitesse = nombre de points.
3. Les **6** meilleurs résultats de la saison sont additionnés pour obtenir le total.
    a. en cas d'annulation de course au challenge du Brabant Wallon, le nombre de course requis sera maintenu. Le challenge Rapidité sera annulé si moins de 10 courses sont organisées.
4. En fin de saison, trois dames et trois hommes ayant les meilleurs totaux seront récompensés.

Challenge Régularité

1. **Le calendrier comporte 23 épreuves et 1 aide lors du jogging du Buchet**. Chaque épreuve est composée d'une ou plusieurs courses (jogging ou trail). Les différentes courses d'une épreuve sont généralement les différentes distances proposées par l'organisateur ; dans certains cas, l'organisateur propose des variantes (nuit/jour, seul ou en duo, …). Chacune des courses sera prise en compte à l'exception des courses « enfants », « marches » et course avec « départ libre sans chrono ».
    a. Si, pour des raisons sanitaires, la course est organisée exclusivement sur plusieurs jours avec balisage du parcours réel, ou si la course est organisée avec départs libres ou par vagues le jour prévu sur le parcours réel, le résultat sera également pris en compte.
    b. Pour les organisations mixtes (course réelle + course virtuelle), seule la course réelle est prise en compte.
    c. Les courses virtuelles sur parcours libre ne sont pas prises en compte.
    d. En cas d'annulation ou report de la course, celle-ci ne sera pas prise en compte pour le challenge régularité. Le nombre total d'épreuves au calendrier sera simplement réduit. Si un total de 10 épreuves n'est pas possible, la commission Jogging&Trail proposera des alternatives.
2. Chaque participation dans au moins une course par épreuve donne droit à un point pour l'épreuve (max 1 point par épreuve).
3. Les kilomètres parcourus seront comptabilisés. Chaque course est prise en compte (2 distances d'une même épreuve si l'horaire de l'organisation le permet).
4. En fin de saison, les trois dames et les trois hommes ayant le plus de points seront récompensés. En cas d'égalité au nombre de points, l'avantage sera donné à celui affichant le plus de kilomètres.

Challenge Trail

1. Le challenge Trail s'étend du **01/11/2026 au 30/09/2027**. Pour ce challenge, aucun calendrier n'est prédéfini, chaque participant est libre de choisir ses Trails respectant les critères suivants:
    a. La course ainsi que son résultat doivent être référencés sur le site Betrail.
    b. Le trail doit avoir l'un des labels suivants "Trail Label" - "Trail" dont les critères sont précisés sur la page Critères Betrail. Les trails avec le label "Course Nature" ou "Start to Trail" ne seront pas pris en compte.
    c. Un minimum de **6 trails** est nécessaire pour être repris dans le classement final.
    d. Aucun maximum n'est fixé sur le nombre de trails réalisés pour atteindre le meilleur résultat calculé suivant le point 3.
2. Chaque participation à un trail devra être signalée à l'adresse riwajoggingtrail@gmail.com pour être prise en compte.
3. Les points seront comptabilisés sur base du classement officiel publié sur le site de Betrail. Les **6** plus grands scores "Perf Betrail" seront additionnés pour chaque participant au challenge.
4. En fin de saison, les trois dames et les trois hommes ayant le plus de points seront récompensés. En cas d'égalité (peu probable), le nombre de récompenses sera augmenté.

Récompenses générales

Les critères pour être récompensé en fin de saison seront définis en janvier lors de la publication de la suite du calendrier du challenge régularité, et dans l'espoir d'obtenir des informations claires pour le challenge rapidité.

Calendrier 2026 Régularité

	Date	Epreuves	Distance(s)
1	29/11/2026	AtomRun	4 - 8 - 12 - 16
2	11/12/2026	City run LLN	5 - 10
3	16/12/2026	Corrida/Jogging d'Hiver de Wavre	4 - 8
4	09/01/2027	Relais des Tarés	8.8
5	16/01/2027	Foulées des Neiges (Ch Namur)	5.45 - 10.9
6	07/02/2027	Les Hivernales du RCB (Run Brussels) (*)	10 - 20 - 39
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			

(*) certaines distances de l'organisation pourront à la fois être comptabilisées pour être classés dans le challenge trail et dans le challenge régularité.